

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Enquête publique sur le territoire de la commune de Digne-les-Bains Relative au projet de création d'un crématorium

Par arrêté municipal n°2025-93 du 28 janvier 2025, Madame le maire de la commune de Digne-les-Bains a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de création d'un crématorium sur la commune de Digne-les-Bains qui se déroulera pendant une durée de 30 jours consécutifs du :

**25 FÉVRIER 2025 à 8H45 au 25 MARS 2025 à 17H30**

Par décision du 4 juillet 2024, la DREAL a soumis le projet de création d'un crématorium à évaluation environnementale, et par conséquent, à la réalisation d'une étude d'impact.

**Déroulement de l'enquête publique** : L'enquête publique se déroulera du 25/02/2025 à 8h45 au 25/03/2025 à 17h30.

**Commissaire enquêteur** : Madame Françoise BROILLIARD a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par décision du Tribunal administratif de Marseille n° E24000113/13 du 18 décembre 2024.

**Consultation du dossier d'enquête** : Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée (identique en tout point).

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet de création d'un crématorium est consultable :

- En version informatique sur le site internet de la commune au lien suivant : [www.dignelesbains.fr](http://www.dignelesbains.fr) onglet « mairie » puis « urbanisme »
- En version papier à l'Hôtel de Ville de la commune, Service Urbanisme et Foncier (4<sup>ème</sup> étage) sis 1 boulevard Martin Bret - 04000 Digne-les-Bains, aux jours et heures d'ouverture :
  - Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30
  - Vendredi 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

**Permanences de la commissaire enquêtrice** : La commissaire enquêtrice se tiendra à disposition du public, à l'Hôtel de Ville de Digne-les-Bains, Service Urbanisme et Foncier (4<sup>ème</sup> étage) les :

- **Mardi 25 février 2025 de 8h45 à 11h45**
- **Vendredi 7 mars 2025 de 13h30 à 17h30**
- **Lundi 17 mars 2025 de 8h45 à 11h45**
- **Mardi 25 mars 2025 de 13h30 à 17h30**

**Observations et propositions du public** : Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, et les adresser à la commissaire enquêtrice :

- Sur le registre d'enquête papier à feuillet non mobile, et constitutifs du dossier d'enquête seront cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice comme le reste du dossier.
- A l'adresse courriel : [enquetepublique.crematorium@dignelesbains.fr](mailto:enquetepublique.crematorium@dignelesbains.fr)
- Par courrier au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Madame la commissaire enquêtrice du projet de création d'un crématorium, Commune de Digne-les-Bains, 1 boulevard Martin Bret, 04000 Digne-les-Bains avec la mention (NE PAS OUVRIR)

Toute observation par courrier postal ou courrier, réceptionné après le 25 mars 2025 à 17h30 ne pourra être pris en considération par la commissaire enquêtrice.

**Publicité du rapport et de ses conclusions** : Le rapport, les conclusions et l'avis de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de la commune – Service Urbanisme et Foncier (4<sup>ème</sup> étage) aux jours et heures habituelles d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la commune de Digne-les-Bains pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.